
Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Association régionale de badminton de l'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 11 juin 2005

Étaient présents Monsieur Luc Gingras, Président ARBAT
Monsieur Denis Jolette, Vice-président ARBAT
Monsieur Daniel Sigouin, Secrétaire ARBAT
Monsieur Michel Bélanger, Trésorier ARBAT
Monsieur Yannick Gaubert, Directeur technique ARBAT

Étaient absents Madame Madeleine Langelier, directrice ARSEAT
Monsieur Marc Moreau, LSAT

1. Ouverture de l'assemblée

En tant que président de l'ARBAT, M. Luc Gngras agit à titre de président d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Luc Gingras propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par M. Michel Bélanger.

**RÉSOLUTION
AG-2005-01**

UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du compte-rendu de l'assemblée générale annuelle du 20 juin 2004

M. Denis Jolette propose que le compte-rendu soit accepté tel que proposé.
Il est appuyé par M. Luc Gingras.

**RÉSOLUTION
AG-2005-02**

UNANIMITÉ

4. Présentation du bilan financier 2004-2005

M. Michel Bélanger présente le bilan financier annuel se terminant le 30 avril 2005. Une copie du bilan est jointe à la présente. Annexe-1

RÉSOLUTION AG-2005-03

M. Luc Gingras propose que le bilan financier soit accepté tel que proposé.

Il est appuyé par M. Yannick Gaubert.

UNANIMITÉ

5. Rapport du président

M. Luc Gingras remet le rapport annuel 2004-2005 transmis à Badminton Québec. Une copie du rapport est jointe à la présente (Annexe-4).

6. Élections 2004

M. Denis Jollette démissionne de son poste et quitte l'ARBAT. Il agit à titre de président d'élection pour la circonstance et M. Daniel Sigouin à titre de secrétaire d'élection.

Président

M. Denis Jollette propose M. Luc Gingras. Il est secondé par M. Yannick Gaubert. M. Yannick Gaubert propose la fermeture.
Luc Gingras accepte et est déclaré élu.

Vice-président

M. Yannick Gaubert propose M. Denis Jollette. Il est secondé par M. Luc Gingras. M. Yannick Gaubert propose la fermeture.
M. Denis Jollette décline et le poste reste vacant.

Secrétaire

M. Michel Bélanger propose M. Daniel Sigouin. Il est secondé par M. Luc Gingras. M. Yannick Gaubert propose la fermeture.
M. Daniel Sigouin accepte et est déclaré élu.

Trésorier

M. Luc Gingras propose M. Michel Bélanger. Il est secondé par M. Denis Jollette. M. Daniel Sigouin propose la fermeture.
M. Michel Bélanger accepte et est déclaré élu.

Directeur technique

M. Daniel Sigouin propose M. Yannick Gaubert, secondé par M. Denis Jollette.
M. Luc Gingras propose la fermeture.
M. Yannick Gaubert décline et le poste reste vacant.

Ces personnes composent le comité exécutif de l'ARBAT pour l'année 2005-2006.

7. Dissolution du Beat : Héritage de M. Laurier Arsenault

Messieurs Gaubert et Jolette présentent la proposition adoptée lors de la dissolution du BEAT concernant l'objet en titre. Une copie de la proposition est jointe à la présente (Annexe-2). De plus, il est question de l'argent résiduel dans les coffres du BEAT et du transfert équitable de cette somme (2,000\$) à l'ARBAT.

RÉSOLUTION AG-2005-04

Or, après discussion, il est proposé par M. Michel Bélanger que Noranda reçoive **1,400\$** et que La Sarre reçoive **600\$**.

Il est appuyé par M. Luc Gingras.

UNANIMITÉ

8. Calendrier régional 2005-2006 – préliminaire

M. Luc Gingras présente le calendrier prospectif pour cette saison basé sur le calendrier 2004-2005. Il indique que les vraies dates seront déterminées vers la mi-octobre. (Annexe-3).

9. Commandite Black Knight

M. Luc Gingras nous expose les objets de la commandite de Black Knight. Le comité fait l'examen de la proposition de Black Knight. M. Luc Gingras fera un suivi chez les juniors et seniors de la région quant à la valeur de cette commandite.

10.

Varia

-Considérant que M. Michel Bélanger est le principal utilisateur de la carte Visa, ce dernier souhaiterait, si c'est bien le cas, que la ristourne faite par Badminton Québec soit retournée au BEAT pour les prochaines années financières. Une validation sera faite avec Badminton Québec du partage réalisé.

-M. Denis Jollette remet des photos et coupures de journaux à M. Michel Bélanger pour étoffer son rapport à Badminton Québec.

-L'ULSAT octroi 1 200\$, somme qui doit être divisée sur le nombre de tournois et sur les lieux des tournois.

**RÉSOLUTION
AG-2005-5**

Levée de l'assemblée

M. Denis Jolette, appuyé par M. Yannick Gaubert, propose la levée de l'assemblée à 14 h 00

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de l'assemblée générale de l'ARBAT tenue le _____ 2006, sur proposition de _____ appuyé par _____ et adopté à l'unanimité.

Daniel Sigouin, secrétaire

Luc Gingras, président

Annexe-1-Résultats financiers 01/05/2004 au 30/04/2005

Annexe-2-Proposition héritage M. Laurier Arsenault

le 10 juin, 2005

Proposition en ce qui à trait à l'héritage légué par M. Laurier Arsenault.

Héritage de Laurier Arsenault (5000 \$)

ATTENDU la dissolution inévitable du Badminton Élite de l'Abitibi-Témiscamingue le 11 juin, 2005.

ATTENDU le transfert de l'héritage vers l'ARBAT

Nous, entraîneurs du Club de badminton de Noranda (Yannick Gaubert et Denis Jolette), proposons :

1. Que l'héritage de M. Laurier Arsenault soit administré par le comité exécutif de l'ARBAT.
2. Que les conditions suivantes soient respectées lors de l'utilisation du dit héritage :
 - Tout athlète de l'Abitibi-Témiscamingue, classé dans les 5 premiers au Québec, voulant participer à un tournoi canadien civil.
 - Le tournoi canadien doit avoir lieu dans l'est du pays (Toronto étant la ville la plus à l'ouest).
 - Que le montant octroyé ne couvre que les frais de transport, d'inscription et d'hébergement pour l'athlète en question.

Yannick Gaubert

Denis Jolette

Annexe-3-Calendarier 2004-2005

Annexe-4-Rapport Annuel 2004-2005

RAPPORT ANNUEL 2004-2005

Association régionale de badminton
de l'Abitibi-Témiscamingue (A.R.B.A.T)

Une autre année de badminton en Abitibi de complétée. Le circuit scolaire regroupe maintenant près de 160 joueurs qui ont participé aux quatre tournois A-B-C de développement. L'augmentation de cette clientèle nous pose quelques problèmes au niveau de la durée des événements. Quelques alternatives seront débattues sous peu.

Le BEAT a pour sa part poursuivi ses activités avec un camp de sélection, un camp de développement et la participation à 3 tournois provinciaux.

Les clubs de Noranda et de La Sarre ont de nouveau présenté des compétitions régionales séniors, une de double et une par équipe. Une cinquantaine de joueurs des quatre coins de l'Abitibi se sont présentés à ces deux événements amicaux. De plus, le club de Noranda a tenu le traditionnel tournoi Pepsi qui a attiré pour une deuxième année consécutive plus de 100 jeunes raquettes. Le club junior de Noranda est sortie grande gagnante de cette compétition.

La ville de Malartic fut l'hôte de la finale régionale centralisée des Jeux du Québec. Une véritable fête sportive que les jeunes athlètes apprécient énormément. Près de 80 participants des catégories benjamines et cadettes se sont disputés les honneurs.

D'ailleurs, le championnat régional de badminton (simple, double et mixte) s'est déroulé pour une deuxième année sur une seule fin de semaine à La Sarre. Encore une fois, un événement

très apprécier des jeunes permettant de fraterniser d'avantage avec les athlètes des autres villes de la région.

J'espère que ce petit résumé vous donne un aperçu adéquat de la pratique du badminton en Abitibi-Témiscamingue.

Luc Gingras

Président